

Gaillac : la collecte des bacs jaunes évolue à partir du 1er décembre 2025

À compter du 1er décembre 2025, la collecte des bacs jaunes (emballages recyclables) à Gaillac passera d'un ramassage hebdomadaire à une collecte tous les 15 jours. Cette évolution s'inscrit dans la démarche globale d'optimisation du service déchets engagée par l'agglomération Gaillac-Graulhet, déjà mise en place dans 52 autres communes du territoire.

Publié le 19 novembre 2025



À partir du 1er décembre 2025, la collecte des bacs jaunes (emballages recyclables) à Gaillac ne sera plus hebdomadaire :

les bacs seront désormais collectés une semaine sur deux.

Pour connaître votre jour de passage selon votre secteur et vérifier s'il s'agit d'une semaine paire ou impaire, consultez le nouveau calendrier de collecte :

CALENDRIER DE COLLECTE DE DÉCEMBRE

Nouveaux secteurs, nouveaux jours de passage pour certains quartiers

Gaillac est désormais découpé en six secteurs de collecte, contre quatre auparavant.

Ce nouveau découpage permet d'harmoniser les tournées et d'adapter le service aux différents quartiers.

Cette réorganisation implique également des changements de jour de collecte des déchets résiduels (bac vert) pour une partie des habitants :

- Zone jaune : rurale 2
- Et une partie de la zone bleu foncé : pavillonnaire 3

Les habitants concernés retrouveront leurs nouveaux jours de collecte, bac jaune et bac vert, dans le [calendrier de collecte](#).

Bien utiliser son bac jaune : quelques astuces au quotidien

Pour éviter que votre bac ne se remplisse trop vite et garantir un bon recyclage :

- Aplatissez vos cartons,
- Écrasez les bouteilles plastiques et briques alimentaires,
- Tassez le contenu du bac,
- N'emboîtez pas les emballages,
- Ne déposez rien autour du bac.

Si votre bac est plein avant la collecte, vous pouvez déposer le surplus dans l'une des 24 colonnes jaunes du centre-ville.

Des colonnes spécifiquement dédiées aux grands cartons sont également disponibles.

Retrouvez l'ensemble des infos sur les emballages recyclables et le mémo tri dans notre rubrique

Pourquoi ces changements ?

Ces évolutions s'inscrivent dans la démarche d'optimisation du service déchets menée à l'échelle du territoire, déjà appliquée dans 52 communes.

Depuis 2023, grâce au tri généralisé des emballages et aux bacs de 240 L :

- Les performances progressent : 64 kg/habitant collectés en 2024.

- Les volumes produits montrent que les bacs sont rarement pleins : la moitié n'atteint pas 60 % de remplissage,
- Une collecte tous les 15 jours permet de mieux adapter le service aux besoins réels, d'optimiser les tournées (recyclables et résiduels), de maîtriser les coûts (carburant, usure des véhicules), de réduire l'empreinte carbone, sans dégrader la qualité du recyclage.



**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
GAILLAC -
GRAULHET**

Técou BP 80133 -
81604 - GAILLAC
Cedex

Accueil du public :
Du lundi au jeudi :
8h45-12h15 / 13h45-
17h30
Vendredi :
8h45-12h15 / 13h45-
17h00